



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 mars 2023

Le vingt-sept mars deux mil vingt-deux à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Champagnier s'est réuni en session ordinaire publique en mairie de Champagnier, sous la présidence du Maire, Florent CHOLAT.

Date de convocation : 23 mars 2023

Présents : Florent CHOLAT, Elise BRALET, Jean-Paul JULIEN, Christine CAVARRETTA, Sarah AFENDIKOW, Lucie HARREAU, Pascal PERRIER, Hubert COLLAVET

Absents : Pascal SOUCHE (donne pouvoir à Benoît ROSSIGNOL), Hervé ALOTTO (donne pouvoir à Christine CAVARRETTA), Carole ANDRIES (donne pouvoir à Jean Paul JULIEN), Pierre-Alain MENNERON, Benoît ROSSIGNOL, Nathalie BARON (donne pouvoir à Hubert COLLAVET), Brigitte ORGANDE

Secrétaire de séance : Elise BRALET

DÉPARTEMENT
DE L'ISÈRE

Membres en exercice : 15
Membres présents : 8
Nombre de pouvoirs : 3
Membres votants : 11

DEL2023_012 : Personnel – Suppression d'un emploi permanent

Il est rappelé que conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Social Territorial.

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 16 mars 2023 ;

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil municipal le 17 octobre 2022 (délibération DEL2022_065) ;

Considérant l'avancement de grade d'un adjoint technique territorial principal de 2e classe ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- **De supprimer** un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^e classe à temps complet à compter du 27 mars 2023, suite à un changement de grade.

Modalités de vote : 11 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION

Florent CHOLAT
Maire



Elise BRALET
Secrétaire

Certifié exécutoire compte-tenu de la
Transmission en préfecture le : 1 MARS 2023
Publié le : 31 MARS 2023